



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
GIRONDE

**Communiqué de presse**  
21 mars 2013

---

## **Les prélèvements ont commencé !**

---

***Depuis le 18 mars, 21 préleveurs mandatés par la Chambre d'Agriculture de la Gironde se rendent de propriété en propriété pour collecter les 4215 échantillons candidats à la 57<sup>ème</sup> édition du Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine.***

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine, certifié ISO 9001 pour son organisation, forme chaque année plusieurs personnes pour aller récolter les vins candidats directement à la propriété. En effet, aucun échantillon ne peut être envoyé à l'organisation. Ainsi, aucun risque de fraude : le vin inscrit sera bien celui dégusté le jour du concours.

Tous les jours, pendant 1 mois, chaque préleveur se rend dans une dizaine de propriétés réparties sur toute la région aquitaine pour collecter non pas 1 mais 4 bouteilles par vin inscrit. 2 d'entre elles sont réservées à la dégustation le jour du concours : la première sera déjà installée sur les tables à l'arrivée des dégustateurs, la deuxième restera en réserve au cas où la première bouteille présenterait un défaut (type goût de bouchon). La troisième bouteille part en laboratoire pour analyse et la dernière sera conservée un an à disposition de la Répression des Fraudes si un litige venait à se présenter.

En plus du prélèvement, les agents vérifient également que le volume déclaré lors de l'inscription est bien conforme au volume stocké au chai.

### **> Prochaine étape : la mise en jury**

Une fois les prélèvements aux chais terminés, les équipes du Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine pourront procéder à la mise en jury. Etape capitale dont dépend le bon déroulement du concours et surtout la fiabilité des résultats.

Comment répartir ces 4215 vins collectés sur les différentes tables ? Tout d'abord, les vins sont regroupés par couleur : rouge, blanc sec, moelleux, liquoreux, rosé, clairet. Ensuite, ils sont recoupés par appellation avant d'être distingués par millésime. Ainsi, chaque année, plus de 200 tables sont ainsi constituées pour accueillir 1 millier de dégustateurs professionnels. L'objectif : créer des tables cohérentes afin de garantir la fiabilité des dégustations et par conséquent du Palmarès.

Le Concours de Bordeaux – Vins d'Aquitaine est un événement organisé par la Chambre d'Agriculture de la Gironde, dans le cadre du Salon de l'Agriculture Aquitaine et de la Foire Internationale de Bordeaux.

---

#### **Contact presse**

**Chambre d'Agriculture de la Gironde**

Karen REYNE - Service Communication

Tél. 05 24 44 91 83 / 06 86 42 81 40

@ : [k.reyne@gironde.chambagri.fr](mailto:k.reyne@gironde.chambagri.fr)